



Comité des Femmes « NON au pillage des rentes »

NON au pillage des rentes des femmes !

A la retraite, Helvetia se retrouve en guenilles. C'est l'image retenue pour illustrer le lancement, ce samedi, de la campagne commune de représentantes du PS, des Verts, du PCS, de Travail.Suisse, de l'USS, Unia et Comedia contre la baisse du taux de conversion des rentes LPP. C'est que, malgré leurs salaires toujours inférieurs à ceux des hommes, cette révision frappera plus durement les femmes.

Les femmes sont déjà passées deux fois à la caisse !

Les salariées ont déjà payé à deux reprises le renforcement de la prévoyance vieillesse: par l'élévation de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans pour compenser leur espérance de vie plus élevée et par la 1^{ère} révision de la LPP qui a vu le taux de conversion passer de 7,2 à 6,8%.

Rien ne justifie une baisse précipitée du taux de conversion !

Depuis la crise de 2008, les marchés financiers sont repartis à la hausse et, depuis l'introduction de la LPP en 1985, le rendement annuel moyen dépasse 6 %. La garantie, à long terme, d'un rendement de 4 % est donc tout à fait réalisable.

Le coup est particulièrement dur pour les rentes modestes!

En raison de l'inégalité des salaires et parce qu'elles travaillent plus souvent à temps partiel, les salariées touchent des rémunérations et donc des rentes moins élevées. Elles seront donc proportionnellement plus touchées que les hommes par cette révision. En outre, les femmes assurent la majeure partie du travail non rémunéré dans notre société. Alors qu'il n'y a aucune nécessité d'agir, on ne peut pas admettre qu'elles doivent – au nom de la solidarité – renoncer à 10% de leurs rentes déjà modestes.

Pour toutes ces raisons, le Comité des femmes s'engage résolument à voter et à faire voter NON au pillage des rentes le 7 mars 2010!

Comité des Femmes « NON au pillage des rentes »

c/o Femmes socialistes suisses

Spitalgasse 34

Case postale 7876

CH – 3001 Bern

T 031 329 69 90

F 031 329 69 70

sffrauen@spschweiz.ch